

La gazette de Houx

www.ville-houx.com



Bulletin municipal N° 124 Juillet 2021

Attention, ça roule...



Les élèves de Houx ont passé le permis ! **PAGE 7**

Vie associative

C.P.C.F: La rénovation du calvaire **PAGE 11**

C.P.C.F: Nettoyage et fleurissement du lavoir **PAGE 11**

Actions & récréation : une initiative récompensée **PAGE 12**

Vie de la commune

Le marché reprend du service **PAGE 3**

Commémorations de la journée de la déportation et 8 mai 1945 **PAGE 4**

Travaux et entretien **PAGE 8**

Vie de la commune



Les écoliers ont la main verte **PAGE 6**

Vie de la commune



Le Centre Communal d'Action Sociale **PAGE 9**

LE MOT DU MAIRE



SOMMAIRE

Le mot du Maire..... P.2

Vie de la commune

Marché communal..... P.3

Commémoration..... P.4

Manifestation..... P.5

Evènement scolaire..... P.6

Travaux et entretien..... P.8

C.C.A.S..... P.9

Etat civil-agenda..... P.10

Vie associative

La rénovation du calvaire..... P.11

Le lavoir..... P.12

Une initiative récompensée..... P.12

Renseignements pratiques

Collecte des déchets..... P.13

Planning du marché 2ème semestre P.14

Panneau Pocket..... P.14

Rappel de civisme..... P.15

Location salle socio..... P.15

Commerce de proximité..... P.15

Directeur de la publication:
VF.BRIAR

Rédacteurs: VF.BRIAR, M.GUILY,
J-L FOUQUET, M.PERROTIN,
E.TORCHON, E.BERNARD

Réalisation: M.PERROTIN

Editeur: Commune de Houx

Nombre d'exemplaires: 100

Chères Houssoises et chers Houssois,

Bientôt les vacances !! L'année 2021, à ce jour, est encore particulière. A l'image de 2020, la pandémie a été l'objet d'une bonne partie de nos préoccupations. Par ailleurs, le 1er semestre a

été marqué par le travail réalisé par le C.C.A.S, dans l'obtention des RDV pour la vaccination de nos aînés et ce fut un vrai succès.

La commune de Houx, observant les recommandations gouvernementales, va autoriser l'utilisation de la salle socioculturelle, en respectant la jauge et les gestes barrières.

Un an après l'installation de la nouvelle équipe municipale, notre gestion vise à redynamiser notre commune, notamment par notre marché communal. Nous mettons une bonne énergie à l'organisation de celui-ci car notre seul objectif, est sa pérennité. Pour y parvenir, nous devons d'une part, être en capacité de renouveler et de diversifier les exposants et d'autre part, poursuivre notre communication afin d'augmenter le nombre de visiteurs et donc d'assurer un chiffre d'affaires aux exposants, gage de leur fidélité à notre marché. Bien entendu, pour atteindre cet objectif, nous comptons sur votre aide et votre venue sur notre marché.

D'autres manifestations culturelles, sportives et paras-sportives (création d'un terrain de pétanque...) seront également organisées en étroite collaboration avec les associations de la commune, qui sont porteuses de bons nombre d'évènements. L'organisation de manifestations comme le 14 juillet, le vide-grenier... dans un esprit de partage et convivialité, seront également à l'honneur cette année. Début juin, la commune a participé au nettoyage de printemps et nous sommes heureux de constater que notre commune est globalement très propre.

Concernant le projet de modification du PLU (Plan Local Urbanisme), nous avons validé le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) et lors du dernier conseil municipal, la suppression de la ZAC a été entérinée. Dans ce projet, les exploitants agricoles ont été consultés, une première réunion avec les PPA (Personnes Publiques Associés) a eu lieu le 20 avril et une réunion publique s'est également tenue le 16 avril, ainsi que la réunion sur le zonage.

Les prochaines étapes sont une autre réunion de zonage et une deuxième rencontre avec les PPA avant l'été pour prévoir un arrêt du PLU dernier trimestre 2021.

Par ailleurs, Angélique BEGUE, secrétaire de Mairie, est partie fin mai. En effet, dans le cadre de son évolution professionnelle, elle occupe aujourd'hui un poste à responsabilité au sitcom de Rambouillet. Nous lui souhaitons bonne chance pour son nouveau poste. Désormais, Thérèse LOPES assurera seule le secrétariat de Mairie. Nous lui souhaitons également bonne chance pour ce nouveau challenge.

La rentrée de septembre démarrera sur les chapeaux de roue, à n'en pas douter. Alors en attendant profiter bien de vos vacances, reposez-vous bien ... et prenez soins de vous et vos proches.

Victor Franck BRIAR

VIE DE LA COMMUNE

Le marché reprend du service !

Après une trêve hivernale démarrée le 4 décembre 2020, le marché communal a repris du service le 5 mars 2021. Malgré une situation sanitaire toujours préoccupante et un couvre feu instauré à 18h, la municipalité a choisi de maintenir cette reprise tant l'attente était importante et nécessaire, pour les habitants mais aussi pour les exposants. Avec des horaires inhabituels et malheureusement contraignants pour beaucoup de personnes, l'équipe municipale tient à remercier les exposants et les clients qui ont malgré cela, répondu présents.

Même si aujourd'hui, nous avons encore la chance et l'exclusivité d'être la seule commune ayant un marché de ce type dans les environs avec ce créneau horaire, le succès rencontré depuis la mise en place de celui-ci, fait réfléchir certaines communes à répliquer et à instaurer ce type d'évènement. C'est pour cela que la pérennité du marché communal de Houx dépendra de son affluence et de son succès et cela, grâce aux élus qui participent fortement à cette organisation et surtout, grâce à votre participation.

Le choix du vendredi à la sortie des écoles étant un créneau primordial que la commune souhaite conserver, les horaires initiaux de 16h30 à 21h ont repris leur place, dès le couvre feu levé.

Depuis la reprise du 5 mars, la commune n'a pas hésité à innover et à diversifier les catégories d'exposants, jusqu'à organiser la distribution des chocolats de Pâques en présence du « Lapin'houx », pour la joie et le bonheur des enfants présents.

Mais aussi, dans une démarche de solidarité pendant cette période de crise sanitaire difficile, la municipalité a pris la décision d'inviter le Zoo refuge la Tanière de Nogent Le Phaye sur le marché communal. Le franc succès rencontré par la vente de goodies et autres gadgets à l'effigie du Zoo a permis de participer, indirectement, à l'entretien de celui-ci.

Quelques chiffres depuis la reprise du 5 mars...

- Nombre d'exposant intervenant sur notre marché depuis le 5 mars : 28
- Nombre moyen d'exposant par marché: 16



Le zoo refuge La Tanière lors du marché du 5 mars



Le Lapin'Houx lors du marché du 2 avril



Installation d'une buvette lors du marché du 11 juin

Comméoration

VIE DE LA COMMUNE

La journée de la déportation

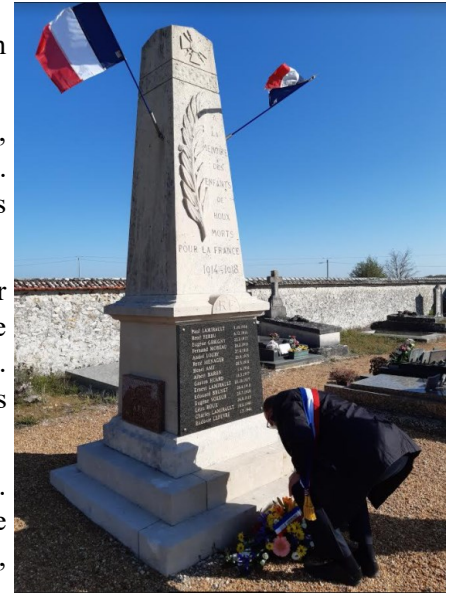
Le 25 avril est, chaque année, la journée consacrée aux déportés. Elle fut instaurée en 1954 par le sénateur Edmond Michelet, ancien résistant et déporté.

Elle vise à commémorer le martyre des déportés de toutes nationalités ou confessions, sans distinction, enfermés dans les camps de concentrations ou d'extermination nazis. Elle correspond à l'époque de la découverte et la prise de conscience des atrocités commises.

En France quelques 162 000 personnes furent déportées, pour leur religion, leur appartenance politique ou des actes hostiles à l'occupant. Outre leur martyre le message des survivants est celui de la solidarité car c'est l'entraide qui leur a permis de survivre. Mais c'est également une dénonciation des doctrines de haine, de racisme et d'atteintes aux libertés fondamentales, hélas toujours d'actualité.

Comme de nombreuses communes, Houx a tenu à perpétuer la mémoire de ces victimes. Compte tenu de la situation sanitaire c'est à huis clos qu'une cérémonie de mémoire s'est tenue au Monument aux Morts du village. Cette représentation restreinte, sobre, mais remplie d'émotion, fut toutefois empreinte de solennité.

Pour que le souvenir perdure...



76^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945



La date du 8 mai est essentielle dans l'histoire des pays européens. Même s'il ne s'agit pas de la fin de la guerre, elle est souvent considérée comme telle par les habitants des régions occidentales car marquant la fin de presque six années de la guerre la plus meurtrière de tous les temps. L'Europe s'est entre déchirée, peu de pays sont restés en dehors, tous les belligérants ont souffert physiquement et moralement, souvent tiraillés entre collaboration et résistance.

Contrairement au conflit précédent celui-ci a vu s'affronter des idéologies opposées, bien plus que des économies ou des nations. Ce 8 mai marque la victoire sur un régime totalitaire haineux et néfaste.

Si elle ne fut pas la plus touchée la France perdit près de 568 000 personnes dont 350 000 civils. Il est important de ne pas oublier et de leur rendre hommage, ainsi qu'à tous ceux des autres pays.

Comme en 2020 la situation sanitaire, avec les gestes barrière et la distanciation obligatoires, ne permet pas de commémorer l'évènement comme il le mérite. C'est donc en petit comité que la municipalité de Houx a procédé au traditionnel dépôt de gerbe, lecture des messages et, après la minute de silence respectueuse, chant de la Marseillaise.

Espérons que l'année suivante permettra une célébration plus étendue.

Manifestation VIE DE LA COMMUNE

De passage à Houx...

Pour sa 17^e édition, la course cycliste "Tour d'Eure-et-Loir" a fait son retour avec une arrivée le 16 mai sur le boulevard Chasles à Chartres, après 500 kilomètres parcourus en trois jours sur les routes du département. Pour le plaisir des plus petits mais aussi des plus grands, la caravane publicitaire a pu offrir multiple gadgets aux habitants présents entre le haut de la rue de la Mairie, la rue des Carreaux et de l'Aqueduc, avant de laisser place aux sportifs du week-end.

La municipalité tient à remercier les habitants, impactés par le passage des coureurs, pour lesquels l'interdiction de stationner a été très bien respectée, mais aussi, la dizaine de bénévoles, qui ont assuré la sécurité durant cette journée.



1^{er} étape : 120,4 km - Vendredi 14 mai (après-midi) départ d'Illiers-Combray à 15 h 15 et arrivée à Châteaudun vers 18 h 00.

2^e étape : 187,2 km - Samedi 15 mai, départ de Courville-sur-Eure à 12 h 05 et arrivée à Dreux vers 16 h 15.

3^e étape : 196,3 km - Dimanche 16 mai, départ de Bonneval à 11 h 30 et arrivée à Chartres vers 15 h 45.



L'agglomération fait son nettoyage de printemps

La communauté d'agglomération de Chartres Métropole a organisé un « nettoyage de printemps », le samedi 5 juin 2021, sur les soixante-six communes de l'agglomération. Un ramassage de déchets, autour duquel les citoyens et habitants des communes pouvaient se réunir, dans le cadre de la semaine du développement durable.

Equipés de sacs poubelles et de gants de protection, 37 adultes et 15 enfants ont parcouru notre commune à la recherche de déchets divers. Séparés en trois groupes pendant plus de deux heures, le constat est dans son ensemble positif, malgré la découverte d'un dépôt sauvage dans un bois de la commune.

Continuons nos efforts et surtout, bravo à tous les participants !



VIE DE LA COMMUNE

Les écoliers ont la main verte

Le projet de notre école pendant cette dernière période scolaire est de cultiver des végétaux pour connaître les besoins des plantes, mettre en pratique le programme de sciences tout en égayant la cour de l'école. Chaque classe dispose de trois carrés potager.

Il y a trois carrés qui sont composés : de fleurs pour le premier, le second de légumes et le troisième de plantes aromatiques.



Parmi les fleurs : carex de Buchanan ; muflier ; œillet d'Inde, herbe au diamant, arum

Parmi les légumes : cornichons, carottes, poivrons, tomates, petits pois, radis

Parmi les plantes aromatiques : estragon, thym, romarin, sauge, basilic

Avant de nous mettre au travail, nous nous sommes répartis en trois groupes de 7 ou 8 élèves pour s'occuper de notre propre carré.

Voici les différentes étapes que nous avons suivies pour obtenir ce résultat :

- Désherbage
- Mélange du terreau à la terre
- Tri des différentes plantes et graines pour les planter ou les semer dans le bon carré.
- Plantation avec Jordan, un employé communal
- Arrosage
- Binage au bout de quelques jours
- Paillage pour limiter les mauvaises herbes et garder l'humidité.



A tour de rôle, nous arrosons les plantes régulièrement, surtout quand il fait chaud, comme en ce mois de juin.



Article rédigé par les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 de Houx

« Bravo à tous pour le travail réalisé !!! », l'équipe municipale.

Evènement scolaire

VIE DE LA COMMUNE

En selle !

Cette année, l'examen du « permis vélo » proposé à tous les CM2 du département s'est déroulé le jeudi 20 mai 2021. Il débute avec une épreuve écrite sous forme de questionnaire et se termine avec une épreuve pratique sous forme de parcours à vélo.

Cette sensibilisation aux règles du code de la route est primordiale afin que les élèves puissent assurer leur propre sécurité ainsi que celle des autres usagers de la route. C'est l'objectif de l'APER (Attestation de Première Education Routière) que les CM2 doivent valider avant leur entrée au collège. Cette éducation routière se poursuit dans les années du secondaire, notamment pour le passage du BSR (Brevet de Sécurité Routière).

Tous les CM2 ont suivi cette formation avec sérieux et implication avec des entrainements au sein de l'école pendant les semaines précédentes.

Avec 100% de réussite parmi les CM2 scolarisés à Houx, nous les félicitons pour leur travail et remercions chaleureusement la gendarmerie et l'association de Prévention Routière qui ont organisé l'examen final.



Travaux et entretien

VIE DE LA COMMUNE

Nouvelles recrues

Deux nouvelles agentes sont venues renforcer l'équipe municipale :

- Nathalie DEREPE qui remplace Christine LESEC, responsable de l'entretien des locaux scolaires ainsi que de la Mairie.
- Séverine CHANVRIL qui remplace Thérèse LOPES, responsable de la garderie périscolaire.

Nous leur souhaitons la bienvenue !!!



Nathalie DEREPE



Séverine CHANVRIL

Quelques réalisations dans la commune...



Entrée du village
(côté rue de la Villeneuve)



Remise en état des barrières du
pont du lavoir



En haut de la rue de Mairie
(carrefour direction Gas et Hanches)



Terrains de pétanque en cours de réalisation...



Remise en état du portail de la Mairie



Rue des carreaux

VIE DE LA COMMUNE

C.C.A.S

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal en charge de l'aide sociale et de l'animation des actions sociales, au sein de notre commune. Présidé par Mr le Maire, Franck BRIAR, il est géré par un conseil d'administration composé de 4 membres issus du conseil municipal et de 4 membres extérieurs à celui-ci.

Les membres du C.C.A.S issus du conseil municipal sont:

- Muriel GUILY
- Philippe MARTAUD
- Morgan PERROTIN
- Elodie TORCHON

Les membres du C.C.A.S extérieurs au conseil municipal sont:

- Laure LECLERC, vice présidente.
- Danny CORBONNOIS
- Julie CHEDEVILLE
- Muriel LESEC



A qui s'adresse le C.C.A.S :

- Aux personnes âgées de plus de 70 ans
- Aux personnes vulnérables ou en situation de handicaps
- Aux familles en grande difficultés financière
- A tous les habitants de HOUX ayant besoin d'une écoute, d'aide dans une démarche administrative, d'une mise en relation avec une assistante sociale.

Les rôles du C.C.A.S :

- Aide financière sur dossier (étudié en commission)
- Soutien dans les démarches administratives
- Mise en relation avec les services sociaux et de conseil
- Ecoute à la personne
- Participation financière aux voyages scolaires pour les familles en difficultés
- Surveillance des personnes vulnérables en période de canicule, de grand froid ou de crise sanitaire
- Organisation du repas de fin d'année
- Organisation de manifestations à l'intention de nos aînés
- Soutien aux personnes subissant des maltraitances physiques ou psychologiques

Toutes les démarches et les interventions engagées par le CCAS sont confidentielles.

En cas de besoin, n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie au **02.37.32.31.54**.

Vie de la commune

ETAT CIVIL-AGENDA

Naissances :

Lina BARBOSA née le 19 avril
Lyanna DOMIS née le 16 mai



Toutes nos félicitations aux heureux parents !!!

Pacs

(néant)

Décès :

Ginette GUISSANT le 15 avril
Nathalie, Corinne BELLEREAU le 6 juin

Toutes nos condoléances aux familles et aux proches.

AGENDA

Date	Manifestation	Lieu	Heure
09/07/2021	Marché communal	Place de l'église et cour de la Mairie	16h30-21h
14/07/2021	Fête Nationale	Place de l'église, cour de la Mairie et prairie de l'école	À partir de 12h
23/07/2021	Marché communal	Place de l'église et cour de la Mairie	16h30-21h
03/09/2021	Marché communal	Place de l'église et cour de la Mairie	16h30-21h
06/09/2021	Conseil Municipal	Mairie	20 h 30
17/09/2021	Marché communal	Place de l'église et cour de la Mairie	16h30-21h
01/10/2021	Marché communal	Place de l'église et cour de la Mairie	16h30-21h
03/10/2021	Vide grenier (association du C.P.C.F)	Rue du val de voise/Rue de la Mairie	Toute la journée

Suivant l'évolution de la situation sanitaire, certains évènements sont susceptibles d'être modifiés ou reportés. Merci de votre compréhension.

LE COIN DES ASSOC'

C.P.C.F, la rénovation du calvaire

Dans le cadre de son action sur la préservation du patrimoine du village, le CPCF souhaitait depuis plusieurs mois faire restaurer le calvaire du cimetière qui date de la seconde moitié du 19ème siècle. La pierre de couronnement de son socle était, depuis plusieurs années, éclatée en plusieurs morceaux et maintenue provisoirement par un cerclage d'acier. Les pierres de soubassement, restées en bon état, avaient, au fil du temps, perdu leur jointoiement d'origine. L'ensemble, dont la solidité n'était plus assurée, faisait craindre une déstabilisation de la lourde croix en fonte qui le surmonte et constituait un réel danger pour les visiteurs du cimetière. Le CPCF a donc décidé de restaurer le calvaire avec le soutien financier de la commune. Faire tailler une pierre à l'identique en grès de Fontainebleau s'avérant dispendieux et finalement impossible, malgré de multiples sollicitations auprès du dernier carrier de cette région, le CPCF s'est finalement adressé à l'entreprise B.V.Pierres de Ver-les-Chartres. Réalisée à l'identique en pierre calcaire de St-Maximin (Oise) au grain similaire à celui du grès, la pierre de couronnement devrait, dans quelques années, prendre naturellement une teinte grisâtre semblable à la pierre d'origine.

L'entreprise Martin, de Droue sur Drouette, dont nous tenons à souligner la qualité des travaux, est intervenue en Mars et a réalisé : la récupération et transport du bloc de pierre, la dépose et la restauration intégrale du calvaire. Prochaine étape, la remise en peinture de la croix par les bénévoles du CPCF, dès que les conditions météo s'y prêteront.

Nous profitons également de cet article pour remercier Mme et Mr Lecointre, habitants de notre village, qui nous avaient proposé de nous offrir un bloc de grès de Fontainebleau en leur possession, qui malheureusement ne répondait pas aux exigences de travail imposé par le travail de la taille.

Cout de l'opération : 4056 € TTC – subvention de la Mairie : 3000 €

AVANT



APRES



LE COIN DES ASSOC'

C.P.C.F, le nettoyage et le fleurissement du lavoir

Toujours dans son rôle de conservatoire du patrimoine, les bénévoles de l'association du C.P.C.F ont profité des beaux jours, pour nettoyer et embellir avec des fleurs, le lavoir communal.

Bravo aux bénévoles pour le travail réalisé !



Le lavoir...

Actions & récréation : une initiative récompensée...

A la fin de l'année 2020 particulièrement éprouvante, il fut naturel pour l'association Actions & récréation de maintenir le lien intergénérationnel, en apportant un soutien affectif aux personnes isolées. C'est pourquoi, en collaboration avec le personnel des garderies de Houx et de Yermenonville, celle-ci a proposé aux enfants de réaliser des cartes de vœux personnalisées, jointes avec le colis offert par les mairies aux aînés des communes. Un sachet de graines caramélisées offert par l'association a également été offert aux heureux concernés.

Les membres du bureau sont heureux que cette action ait reçu un accueil chaleureux et ont reçu en retour des messages bienveillants de plusieurs personnes.

Plus spécialement, l'association a été touchée par le retour d'un habitant ému par leur démarche, qui, en remerciement a fait un don significatif, afin d'offrir aux enfants un goûter gourmand.

Début juin, chaque enfant a reçu un sachet de bonbons bien garni, pour leur plus grand plaisir !

Les membres d'Actions & récréation espèrent reconduire cette action pour les prochaines fêtes de fin d'année...



INFOS DIVERSES

Le calendrier des collectes des déchets pour le deuxième semestre 2021

Houx

Calendrier des collectes 2021

ORDURES MÉNAGÈRES / EMBALLAGES PAPIERS

CHANGEMENT DE JOURS ET CHANGEMENT D'HORAIRE :



CHARTRES
METROPOLE

PRÉSENTEZ VOS DÉCHETS

LE JOUR DE LA COLLECTE AVANT 13H.

JOURS FÉRIÉS : COLLECTES DÉCALÉES

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
JE 1	SA 3	DI 1	ME 1	VE 1	SA 1	SA 1	ME 1	LU 1	TOUSAIN	ME 1	NOÛL
VE 2	SA 4	LU 2	JE 2	SA 2	DI 2	SA 2	JE 2	MA 2		JE 2	
SA 3	ME 4	MA 3	VE 3	DI 3	SA 3	DI 3	SA 3	ME 3		VE 3	
DI 4	SA 5	ME 4	SA 4	LU 4	MA 4	SA 4	ME 4	JE 4		SA 4	
LU 5	VE 6	DI 5	SA 5	MA 5	VE 5	DI 5	SA 5	VE 5		DI 5	
MA 6	SA 7	LU 6	ME 6	JE 6	SA 6	MA 6	LU 6	SA 6		LU 6	
ME 7	DI 8	SA 7	MA 7	VE 7	DI 7	MA 7	ME 7	DI 7		MA 7	
JE 8	LU 9	DI 8	ME 8	SA 8	LU 8	ME 8	SA 8	ME 8		ME 8	
VE 9	SA 10	LU 9	JE 9	SA 9	MA 9	SA 9	ME 9	JE 9		JE 9	
SA 10	ME 11	SA 10	VE 10	DI 10	ME 10	DI 10	SA 10	ME 10		VE 10	
DI 11	SA 12	ME 11	SA 11	LU 11	JE 11	SA 11	ME 11	SA 11		SA 11	
LU 12	VE 13	DI 12	SA 12	MA 12	VE 12	DI 12	SA 12	VE 12		DI 12	
MA 13	SA 14	LU 13	ME 13	JE 13	SA 13	MA 13	LU 13	SA 13		LU 13	
ME 14	DI 15	SA 14	MA 14	VE 14	DI 14	MA 14	ME 14	DI 14		MA 14	
JE 15	LU 16	ME 15	SA 15	SA 15	LU 15	VE 15	SA 15	LU 15		ME 15	
VE 16	SA 17	DI 16	ME 16	DI 16	MA 16	SA 16	ME 16	MA 16		JE 16	
SA 17	ME 18	LU 17	SA 17	LU 17	VE 17	DI 17	SA 17	ME 17		VE 17	
DI 18	SA 19	SA 18	ME 18	SA 18	LU 18	MA 18	ME 18	JE 18		SA 18	
LU 19	VE 20	DI 19	SA 19	MA 19	LU 19	VE 19	SA 19	VE 19		DI 19	
MA 20	SA 21	LU 20	ME 20	JE 20	SA 20	MA 20	LU 20	SA 20		LU 20	
ME 21	DI 22	SA 21	MA 21	VE 21	DI 21	MA 21	ME 21	DI 21		MA 21	
JE 22	LU 23	DI 22	ME 22	SA 22	LU 22	VE 22	SA 22	ME 22		ME 22	
VE 23	SA 24	LU 23	SA 23	MA 23	MA 23	DI 23	SA 23	JE 23		JE 23	
SA 24	ME 25	SA 24	VE 24	DI 24	ME 24	SA 24	ME 24	VE 24		VE 24	
DI 25	SA 26	ME 25	SA 25	LU 25	JE 25	SA 25	LU 25	SA 25		SA 25	NOÛL
LU 26	VE 27	DI 26	SA 26	MA 26	VE 26	DI 26	SA 26	VE 26		DI 26	
MA 27	SA 28	LU 27	ME 27	JE 27	MA 27	VE 27	SA 27	LU 27		LU 27	
ME 28	DI 29	SA 28	MA 28	VE 28	DI 28	MA 28	ME 28	DI 28		MA 28	
JE 29	LU 30	DI 29	ME 29	SA 29	LU 29	VE 29	SA 29	ME 29		ME 29	
VE 30	SA 31	LU 30	SA 30	MA 30	MA 30	DI 30	SA 30	JE 30		JE 30	
SA 31		MA 31	VE 31	SA 31	DI 31	MA 31	LU 31	MA 31		VE 31	

La sortie des déchets en dehors des jours de collecte peut faire l'objet d'une amende.

CHANGEMENT DE JOUR
ET D'HORAIRE DE COLLECTE

ORDURES MÉNAGÈRES
Une fois par semaine, **mercredi** après midi.
Sortir les déchets le jour de la collecte avant 13h.

CHANGEMENT DE JOUR
ET D'HORAIRE DE COLLECTE

EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS
Une semaine sur deux, **mardi** après midi.
Sortir les déchets le jour de la collecte avant 13h.

Consignes de tri:
Papiers, briques, cartonnages, conserves et boîtes métalliques, bouteilles et flacons en plastique

ENCOMBRANTS (sortir la veille, après 19h)
Déchets acceptés: le vieux mobilier, les literies TV, électroménager, usagées et objets métalliques au rebut.
Refus: gravats, peintures, pneus...
Dépot limité à 2m³. Poids max 75kg. Taille max 2m.

VERRE
Utilisez les points d'appui volontaire pour déposer vos pots et bouteilles en verre.

PLUS D'INFORMATIONS
Chartres-metropole.fr
Appel gratuit d'un poste fixe
0 N° Vert 8 800 22 20 30

- *Planning marché*
- *Panneau Pocket*

VIE DE LA COMMUNE

Planning du marché communal pour le 2ème semestre 2021

Marché communal 2^{ème} semestre 2021

Vendredi de 16h30 à 21h

23 juillet
Vacances —————
3 septembre
17 septembre
1^{er} octobre
15 octobre
29 octobre
12 novembre
26 novembre
10 décembre

Ne pas jeter
sur la voie
publique

Les horaires varient en fonction de l'actualité sanitaire

Retrouvez l'actualité de la commune sur :

Site web : www.ville-houx.com
Facebook : Mairie de Houx
L'application gratuite PanneauPocket



Pour plus de renseignements : 06-24-03-17-08 / mperrotinhoux@gmail.com

Attention, suite à une affluence moins importante et l'absence d'exposant, il n'y aura pas de marché au mois d'août.

Celui-ci se terminera le 23 juillet et reprendra le 3 septembre.

Application Panneau Pocket

Pour toujours mieux vous informer sur les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune où que vous soyez, installez l'application PANNEAU POCKET.

Téléchargeable gratuitement sur votre smartphone et très simple d'utilisation, Panneau Pocket ne nécessite aucun paramétrage et convient à tous les publics.

Si vous rencontrez des difficultés pour télécharger cette application sur votre smartphone, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de Mairie, au :

02 / 37 / 32 / 31 / 54



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite. si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

GET IT ON Google Play
Download on the App Store
EXPLORE IT ON AppGallery

Renseignements pratiques

INFOS DIVERSES

Rappels de civisme élémentaire



Les travaux mécaniques en extérieur (débroussaillage, tonte, élagage, ponçage, perçage) sont autorisés par arrêté préfectoral, suivant ces horaires :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Les panneaux de limitations de vitesse (50km/h dans le village, 30km/h dans le lotissement, la rue de l'Aqueduc, rue de la Mairie et rue du Val de voise) sont là pour NOTRE sécurité et celle des NOS enfants. Respectez les, ainsi que les priorités dans les chicanes!



Le stationnement est interdit sur les trottoirs sauf sur les emplacements aménagés. Il empêche les piétons de circuler en les contraignant à passer sur la chaussée. Outre le fait qu'il est verbalisable, il met en danger les piétons et tout accident engage la responsabilité PLEINE ET ENTIERE des contrevenants.

Pour rappel: dans le lotissement, chaque maison doit être doté d'un emplacement couvert (ex: sous sol/garage) et un emplacement en extérieur (ex: cour) => Plan Local d'Urbanisme

Salle socio culturelle

	Particulier Hors commune	Particulier Commune
Forfait annuel	Non concerné	Non concerné
(forfait week-end) du vendredi 18h30 au dimanche 18h	486 €	386 €
(forfait jour week-end) samedi ou dimanche	386 €	286 €
(forfait jour semaine) du lundi au vendredi	100 €	100 €
(forfait 1/2 journée) du lundi au vendredi	50€	50€

Commerces de proximité

Depuis lundi 14 juin, un nouveau pizzaiolo intervient dans notre commune. Il est présent tous les lundis soir de 17h30 à 21h30, sur la place de l'église. Retrouvez sa carte de pizza sur notre site web ou au secrétariat de Mairie.

Vous retrouvez également le camion de la boulangerie Antoine HUET de Saint-Lucien, tous les mercredis et dimanches de 8h à 11h.

La gazette de Houx



Bulletin municipal officiel

Communauté d'Agglomération Chartes Métropole

32 Boulevard Adelphe Chasles, 28000 Chartres

☎ : 02 37 23 40 00

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 17h.

Le samedi de 9h à 12h30

CM'Eau : 02 34 43 90 22 (eau potable et assainissement) :
toutes demandes des usagers

Agence commerciale CM Transports :

02 37 36 26 98 : abonnements, carte jeune, informations

Déchets : numéro vert 0 800 22 20 36

Coordonnées de notre Mairie

10 rue de la Mairie

28130 Houx

Horaires d'ouverture

(sur RDV)

Lundi / Mardi / Jeudi/9h - 12h / 14h - 17h

Mercredi 9h - 12h

Vendredi 9h - 12h / 14h - 16h

(sans RDV)

Mercredi 14h - 19h

Contact

☎ : 02 37 32 31 54

☎ : 02 37 32 31 94

mairie.houx@gmail.com

Suivez l'actualité de la commune sur:

Page Facebook : [Mairie de Houx](#)

Site web : www.ville-houx.com

Application (gratuite) : [Panneau Pocket](#)

Recevoir la gazette à son domicile...

Dans une démarche écologique, la municipalité souhaite laisser libre choix à l'habitant, de choisir le format des futures gazettes qu'il désire. En quelques chiffres...

La publication d'une gazette représente 350 impressions, soit environ 4200 feuilles (en moyenne).

Chaque année, 4 gazettes sont réalisées => 1400 impressions, 16800 feuilles par an !

Or, les gazettes sont disponibles en format digital sur le site internet de la commune (www.ville-houx.com) et envoyés aux habitants ayant téléchargé l'application gratuite « PANNEAU POCKET ».

Néanmoins, si votre préférence reste le format papier, c'est tout à fait possible !



Il suffit de renvoyer (ou de déposer) ce coupon avec vos coordonnées au secrétariat de la Mairie - 10 rue de la Mairie -28130 Houx ou d'envoyer vos coordonnées par mail à mperrotinhoux@gmail.com (1 seule fois suffit)

Je choisis de recevoir la gazette à mon domicile

Nom :.....

Prénom :.....

Adresse :.....